

**Exigez la certification CTB B+** pour garantir la qualité du traitement de vos bois. L'imprégnation des bois est une opération complexe et technique réalisée par des professionnels.

Si vous souhaitez des informations complémentaires et détaillées sur la secteur du bois et les traitements appliqués, nous vous invitons à vous rapprocher de l'Institut technologique FCBA ([www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)) et auprès des entreprises titulaires de la marque **CTB-B+**

#### Ouvrages et documentations de référence :

- Guide d'emploi des normes (FCBA)
- Guide de la préservation des bois (FCBA)
- Plaquette **CTB-B+** : « Pour des Bois Durables »
- Plaquette Arbust ([www.bois-autoclave.org](http://www.bois-autoclave.org))
  - Norme NF B 50.105-3
- Listes des stations de traitement certifiées CTB B+ ([www.fcba.fr](http://www.fcba.fr))
- Article bois traité et démarche HQE (Haute Qualité Environnementale)

**"Le bois stocke le carbone et concourt à la réduction de l'effet de serre"**



Etablissement Bordeaux  
Allée de Boutaut - BP227  
33028 Bordeaux Cedex  
Tél+33 (0)5 56 43 63 00  
Fax+33 (0)5 56 43 64 80 - [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

Décembre 2010

## Le traitement des bois la qualité garantie par une certification CTB B+



**Notice d'informations pour le bon choix des bois traités**

## LE BOIS ET SES CLASSES D'EMPLOI

### Les 3 sources d'essence de bois dans le monde

Groupe	Gestion durable	Exemple d'essence
Feuillus tropicaux	Moyenne	Teck, Ipé, Bankirai
Feuillus Européens	Bon	Chêne, châtaignier, peuplier, robinier
Résineux Européens	Excellente	Pins, épicéa, douglas

### Les classes d'emploi des bois

En fonction de leur utilisation et de leur exposition, on distingue des classes d'emploi :

Classe	Conditions d'emploi	Exemple d'utilisation
Classe 1	Bois d'intérieurs	Lambris, parquets,...
Classe 2	Bois d'intérieur et d'extérieur abrités	Charpentes, ossatures,...
Classe 3 a	Bois d'extérieur sous de faibles sollicitations	Bardage
Classe 3 b	Bois d'extérieur sous de fortes sollicitations	Lamellés-collés, fortes sections,...
Classe 4	Bois d'extérieurs en contact avec le sol et exposés à l'humidité	Clôtures, lames de terrasse, piquets

Chaque essence de bois a ses propres caractéristiques de durabilité et d'imprégnabilité. Seuls certains bois peuvent atteindre naturellement une classe d'emploi 3, voire 4. Les bois résineux sont couramment utilisés dans la construction et les aménagements extérieurs. Pour leur conférer la longévité souhaitable, ces bois nécessitent un traitement pour être utilisés en classe d'emploi 3 et 4.

Une règle simple à retenir :

- essence naturelle compatible avec classe d'emploi => pas de traitement
- essence naturelle non compatible avec classe d'emploi => besoin de traitement adapté à la classe d'emploi

## LE TRAITEMENT DES BOIS

### Les modes de préservation

Il existe plusieurs modes de préservation.

Les plus courants sont :

- le trempage par bac
- l'imprégnation sous vide et pression en autoclave

### Quels critères de qualité ?

Les critères qui vous assurent une véritable qualité de traitement sont :

- la compatibilité essence/produit/procédé avec l'utilisation souhaitée
- la vérification de bois secs avant traitement (humidité < à 25%)
- l'imprégnation d'un produit de traitement de haute qualité (certifié CTB-P+) dosé à la bonne concentration
- la pénétration et la rétention qui atteignent les objectifs de la norme NFB 50-105.3

Avec les professionnels engagés dans la démarche CTB B+, vous avez la garantie que tous ces critères sont pris en compte pour le traitement de vos bois.

### Fausse idées reçues et mauvaises interprétations

- la couleur du produit (vert, marron,...) n'est pas un critère de qualité
- la mention CTB est insuffisante et trompeuse, il est impératif d'avoir la mention complète CTB-B+.
- la pression de traitement autoclave est un critère de qualité souvent mis en avant mais pas suffisant.
- les spécifications de traitement pour une même classe d'emploi ne sont pas toujours équivalentes en fonction des pays (les spécifications de traitement pour la classe 4 ne sont pas les mêmes en Belgique, dans les pays de l'Europe de l'Est ou bien entendu en France).
- le traitement autoclave n'est qu'un procédé d'application mais pas un produit de traitement.